

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ-LAVAL.

XXXIV.

(Suite.)

Ce fut le 25 décembre 1650 que fut dite la première messe dans l'église paroissiale de Québec, qui n'était pourtant point encore terminée, quoiqu'elle fut commencée depuis trois ans. Cette fête eut lieu au quinzième anniversaire de la mort de Champlain.

On établit de suite une administration paroissiale, et on établit un service composé de 8 enfants de chœur qui recevaient en même temps leur éducation chez les Jésuites. Un laïc, (qu'on croit avoir été M. de Saint-Martin,) homme bien instruit qui était à la fois maître-chantre et sacristain, fut chargé de pensionner ces enfants, et c'est ce pensionnat qui recevait le nom de petit séminaire.

Quelques jours après la cérémonie de dédicace de l'église de Québec, le 30 décembre 1650, la colonie vit périr, par l'incendie, les édifices d'une de ses plus belles institutions.— On doit remarquer que le feu a été un des fléaux qui ont causé le plus de pertes sensibles au Canada.

Une religieuse, occupée dans la boulangerie, avait laissé des charbons ardents dans un endroit dangereux :—elle oublia elle-même cette circonstance qui ne se révéla pas à elle pendant son travail : le soir, la religieuse qui faisait la visite de l'établissement ne vit non plus rien qui put faire soupçonner le moindre danger. Mais, au milieu de la nuit, la maîtresse de pension qui avait eu soin des élèves de la maison, fut réveillée par un rêve dans lequel une voix semblait lui dire :—“ Lève-toi, car tes petites filles vont brûler ! ”— Elle se lève aussitôt et aperçoit la lueur de l'incendie qui dévora une partie de la maison. On n'eut que le temps de se sauver, en sautant par les fenêtres, sur la neige amoncelée autour de la maison.

Une religieuse eut la présence d'esprit de sonner la cloche du couvent avant de se sauver : à ce bruit d'alarme, les habitants des maisons voisines s'éveillèrent pour venir au secours ; mais en peu de temps tout fut consumé ; on ne put sauver que quelques objets contenus dans la sacristie et quelques papiers importants qui existent encore ; ce fut la Mère de l'Incarnation qui arracha ces documents aux flammes.

Les Dames et les élèves furent d'abord reçues chez les Jésuites et ensuite allèrent, sur l'invitation de leurs sœurs en religion, se loger temporairement chez les Dames de l'Hôtel-Dieu. Au bout de trois ou quatre semaines, elles se transportèrent dans une petite maison qui leur appartenait et qui existe encore, croit-on, sur la rue actuelle des Jardins. Cette maison avait été construite par Madame de La Pelleretie et servit plus tard de demeure à Monseigneur de Laval.

On concevra la douleur et les souffrances de cette communauté, quand on saura qu'elle venait de perdre 40,000 francs, somme considérable alors et qu'elle se trouvait réduite à habiter une toute petite maison qui devait loger à la fois les treize religieuses et toutes les pensionnaires canadiennes et sauvages.

Les bonnes Mères et surtout la Mère de l'Incarnation, qui n'était pas supérieure alors, acceptèrent cette épreuve avec résignation et se montrèrent bien déterminées à demeurer quand même au Canada ; mais il semble que les autorités de la colonie eurent un moment de découragement et songèrent à faire repasser les religieuses en France.

Le courage des bonnes Dames et les sollicitations des habitants de la colonie triomphèrent de ces hésitations du moment et on se mit de suite en œuvre pour réparer les désastres. Cependant, en dehors de leurs pertes, les Ursulines devaient une somme de 15,000 francs.

Les Jésuites avancèrent 8,000 francs et tous les habitants apportèrent leurs offrandes suivant leurs moyens jusqu'aux plus pauvres. C'est qu'en effet on sentait toute l'importance de cet établissement, où les jeunes filles recevaient une instruction chrétienne et cette éducation qui sait donner à celles qui doivent devenir des mères de famille, ces grâces modestes dont l'influence est si grande sur la société. On attribuait à cette époque, et on avait raison, une importance plus grande à l'éducation des filles qu'à celles des garçons. Les auteurs du temps s'accordent tous pour témoigner

en faveur de l'éducation que les élèves recevaient dans le pensionnat des dames Ursulines.

Nous avons déjà parlé de la mission du Père Drullières chez les Abénaquis et de ses relations avec les colons de la Nouvelle-Angleterre, surtout avec le sieur John Winslow, qui demeurait sur la Rivière Kennebec. La famille Winslow était une famille importante, et le frère de John Winslow, Edouard, avait été envoyé, en 1646, à Londres pour défendre les intérêts des colonies.

Les Abénaquis, désirant devenir chrétiens, demandèrent en 1649 le Père Drullières. Les ambassadeurs abénaquis étaient en même temps porteurs de lettres des marchands anglais qui sollicitaient la conclusion d'un traité de commerce entre les colonies française et anglaise.

Les Français étaient prêts à accepter les propositions d'alliance des Anglais ; mais, comme un simple traité de commerce était tout à l'avantage de ceux-ci, ils voulurent que cette alliance fût à condition de faire ensemble et de suite la guerre aux Iroquois, afin de sauver les tribus chrétiennes de la ruine dont elles étaient menacées.

Ce fut donc en 1650 que le Père Drullières, accompagné de Noël Négabamat, aussi nommé Tékouérinat, chef Algonquin, partit pour aller traiter avec les autorités des colonies de la Nouvelle-Angleterre. Le projet était d'unir dans une alliance offensive et défensive les Français, les Anglais, les Algonquins, les Hurons, les Abénaquis et toutes les tribus ravagées par les Iroquois.

Les deux ambassadeurs allèrent d'abord aux Abénaquis, à Kous-sinouk, sur la rivière Kennebec. Le Père Drullières fut reçu avec joie par les Abénaquis, auxquels il communiqua son double projet d'évangélisation et d'alliance. Le Père se trouva de suite le chargé d'affaires des Français et des Abénaquis auxquels ses projets avaient beaucoup plu. Il alla trouver John Winslow, son parrain, puis l'ancien député gouverneur Dudley, devenu gouverneur de Boston. Les chefs de la colonie de Boston convinrent de porter les propositions devant les autorités des trois autres colonies anglaises.— Il existait déjà à cette époque une espèce de confédération que le Père Drullières appelle *République*, entre les plantations de Boston, de Plymouth, de New-Haven (*Kouinipéia*) et de Hartford (*Konneitigout*). Pour conclure un traité quelconque, il fallait l'assentiment de trois des quatre colonies confédérées.

Le Père Drullières, conduit par son parrain, visita Boston, Plymouth et entra en rapport avec les autorités des quatre plantations. De tous il reçut des promesses encourageantes, des protestations d'amitié et de bon vouloir, mais les choses n'allaient pas vite.

Le Père Drullières passa, à Roxbury, deux jours chez le Révérend John Elliot, dont on a déjà parlé. Le Révérend M. Elliot voulait même le garder pour passer l'hiver avec lui, et le Père jésuite et le ministre puritain restèrent bons amis. C'était un grand sujet de curiosité pour les descendants des pèlerins non conformistes que la présence d'un jésuite au milieu d'eux, et d'un jésuite ambassadeur surtout.

Le Père Drullières revint à Québec avec son compagnon de voyage sans avoir rien conclu.

Le printemps suivant, 20 Juin 1651, le Conseil de Québec chargea, par un ordre spécial, un de ses membres, M. Godefroy, d'aller reprendre les négociations, accompagné du Père Drullières.

Le Conseil de Québec était alors quelque peu différent dans sa composition de celui dont nous avons parlé ; il était formé de M. D'Aillebout, du Père Lalemant et de MM. de Mazé, de Ménoil et Jean Paul Godefroy (membre du premier conseil).

Le Conseil de Québec, dans sa lettre aux autorités anglaises, pria ces autorités de vouloir recevoir M. Godefroy comme membre du Conseil et le Père Drullières comme prédicateur de l'Évangile. Ces ambassadeurs furent bien reçus ; mais les Anglais, ne voulant pas entrer en guerre avec les Iroquois et ne s'occupant pas du tout de protéger les autres nations sauvages, n'accédèrent point aux propositions, et les négociations furent abandonnées. Quant aux relations des Anglais avec les Sauvages, le Père Drullières peint d'un mot leur nature : “ Les Anglais, dit-il, ont la main heureuse pour détruire les Sauvages.”

Dès l'automne, 1651, M. Godefroy revint à Québec ; le Père demeura chez les Abénaquis comme missionnaire.

Les Hurons nouvellement descendus de l'île Manitouline, avait grossi le nombre des Hurons présents à Québec, et il fallut songer à les établir. On ne vit pas d'endroit plus propice que l'île d'Orléans. Le nouvel établissement fut créé au bout de l'île, du côté du midi, dans le voisinage de l'endroit qui sert aujourd'hui de débarcadère aux petits vapeurs traversiers. On construisit un petit fort qui a donné à ce lieu le nom d'Anse du